



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAR

Direction
départementale
des territoires
et de la mer
du Var

Service aménagement durable

Bureau territorial et aménagement
*Commission départementale de
préservation des espaces naturels,
agricoles et forestiers (CDPENAF)*

Affaire suivie par :
Monique Laot
Téléphone 04 94 46 80 86
Fax 04 94 46 80 08
Courriel : ddtm-cdcea@var.gouv.fr

MAIRIE DE SAINT-TROPEZ
Courrier "arrivée"
Le 10 SEP. 2019
N° 96060
Gestionnaire: **LDUA**
Copie:

Toulon, le - 9 SEP. 2019

Le préfet
à

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville

83992 SAINT TROPEZ

Objet : Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) du Var du 04 septembre 2019 – projet de PLU de la commune de Saint Tropez

La Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) du Var, en date du 04 septembre 2019, a examiné le projet de PLU de votre commune.

La commission émet un **avis favorable** au projet tel que présenté avec la réserve suivante :

- supprimer le STECAL N3h ; les STECAL ne sont pas compatibles avec la loi littoral du fait de l'obligation d'extension en continuité des agglomérations et villages existants.

Pour le Préfet et par délégation,

Le directeur départemental adjoint
des Territoires et de la Mer
Vincent SHÉRY